



Propulser une croissance durable

PRÉSENTATION POUR
LES INVESTISSEURS

Septembre 2026



CNR
LISTED
TSX



CNI
LISTED
NYSE

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans la présentation constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, de même que les énoncés fondés sur l'évaluation et les hypothèses de la direction et accessibles au public portant sur le CN. Ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croît », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise », « objectifs » ou d'autres termes semblables.

Principales hypothèses de 2026

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2026. Pour la campagne agricole 2025-2026, les récoltes céréalières au Canada et aux États-Unis ont été supérieures à leurs moyennes quinquennales respectives. La Compagnie continue de présumer que les récoltes céréalières 2026-2027 au Canada et aux États-Unis correspondront à leurs moyennes quinquennales respectives. Le CN prévoit maintenant, pour 2026, que la valeur du dollar canadien en devise américaine sera de 0,71 \$ (comparativement à son hypothèse du 29 avril 2026 de 0,73 \$) et continue de présumer, également pour 2026, que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) se situera entre 80 \$ US à 110 \$ US. La Compagnie souligne qu'il existe un risque accru lié à la demande attribuable à la volatilité du contexte macroéconomique, aux conflits géopolitiques et aux tensions commerciales mondiales.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendement futur et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats, le rendement ou les réalisations réels du CN par rapport aux perspectives ou aux résultats, au rendement ou aux réalisations futurs contenus implicitement dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs dans la présentation comprennent, sans en exclure d'autres : la conjoncture économique et commerciale en général, y compris les facteurs ayant des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales comme les pandémies et les conflits ou tensions géopolitiques; les restrictions au commerce, les barrières commerciales, l'imposition de droits douaniers ou les modifications aux ententes de commerce international; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; et les mesures prises par les organismes de réglementation et les réclamations ou procédures réglementaires; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie, y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle, et les risques de cybersécurité connexes; et le transport de matières dangereuses; différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; et les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; la disponibilité et la compétitivité des coûts des carburants renouvelables et le développement de nouvelles technologies de propulsion des locomotives; les risques réputationnels; la concentration des fournisseurs; les exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite et la volatilité; et les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra également trouver une description des principaux facteurs de risque concernant le CN dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

La réalisation des objectifs du CN en matière de climat est soumise à plusieurs risques et incertitudes, notamment ceux qui sont décrits dans le Rapport de gestion des rapports annuels et intermédiaires du CN. Il n'y a aucune certitude que la Compagnie atteindra l'un ou l'ensemble de ses objectifs dans les délais impartis, ou que la réalisation de l'un de ses objectifs répondra à toutes les attentes de ses parties prenantes ou aux exigences légales applicables.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective. Les informations diffusées sur notre site Web ou accessibles par son intermédiaire ne sont pas intégrées par renvoi à cette présentation.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN peut aussi utiliser des mesures de calculs non conformes aux PCGR dans la présentation, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Les perspectives financières, directives ou cibles du CN excluent certains rajustements, qui devraient être comparables aux rajustements apportés au cours d'exercices antérieurs. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces éléments, qui pourraient être importants, étant donné qu'ils sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement dans ses perspectives financières, directives et cibles.

À moins d'indication contraire, les montants indiqués dans cet exposé sont exprimés en dollars canadiens.

Portrait du CN

Un chef de file mondial du transport et un partenaire commercial majeur

Essentiel à l'économie, le CN transporte chaque année plus de 250 milliards de dollars canadiens de marchandises destinées à un large éventail de secteurs d'activité, allant des produits énergétiques et des ressources agricoles aux produits manufacturés en passant par les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire couvrant le Canada et le centre des États-Unis.

Le CN souhaite être considéré à l'échelle internationale comme l'une des sociétés de transport et de logistique les plus performantes.

Le CN est déterminé à créer de la valeur pour ses clients et ses actionnaires en renforçant son engagement envers la clientèle en tirant parti de ses atouts et en faisant preuve d'excellence en matière d'exploitation et de service.

RESTEZ EN CONTACT AVEC LE CN



[linkedin.com/company/cn](https://www.linkedin.com/company/cn)



[facebook.com/CNrail](https://www.facebook.com/CNrail)



[instagram.com/cnrailway](https://www.instagram.com/cnrailway)



x.com/CN_CommFr

POINTS SAILLANTS 2025

17,3 G\$

TOTAL DES PRODUITS
D'EXPLOITATION

3,3 G\$

FLUX DE TRÉSORERIE
DISPONIBLES¹

7,0 G\$

FLUX DE TRÉSORERIE NETS
PROVENANT DES ACTIVITÉS
D'EXPLOITATION

3,7 G\$

FLUX DE TRÉSORERIE NETS
PROVENANT DES ACTIVITÉS
D'INVESTISSEMENT

7,57 \$

BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION

7,63 \$

BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION
RAJUSTÉ¹

12,9 %

RENDEMENT DU CAPITAL
INVESTI¹

13,0 %

RENDEMENT DU CAPITAL
INVESTI RAJUSTÉ¹

61,9 %

RATIO D'EXPLOITATION

61,7 %

RATIO D'EXPLOITATION
RAJUSTÉ¹

(1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Se reporter à l'annexe « Mesures de calcul non conformes aux PCGR » où sont expliquées ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

Forces concurrentielles

Une entreprise d'envergure et diversifiée

Le réseau du CN reliant trois côtes est une force distincte qui propulse une croissance durable et est uniquement positionné au cœur d'importants bassins de ressources naturelles dans le Nord. Nous fournissons un service sûr, fiable et efficace pour transporter un portefeuille diversifié de marchandises et permettre la mise en place de chaînes d'approvisionnement mondiales. Nous offrons à notre clientèle des occasions de pénétrer de nouveaux marchés ou d'élargir leurs marchés, ce qui favorise sa croissance et crée de la valeur à long terme.



ACCÈS ÉTENDU, À
TRANSPORTEUR UNIQUE

Plus de
65 % des marchandises

EST EN PROVENANCE ET À
DESTINATION DU RÉSEAU DU CN

EXPLOITATION
EFFICACE

206 miles

VITESSE DES WAGONS
(wagons-milles par jour)

INVESTIR DANS NOS
ACTIVITÉS FUTURES

3,3 G\$

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
(net des sommes remboursées par les clients)

RÉSEAU AVANTAGEUX RELIANT TROIS CÔTES AVEC CHOIX D'ACCÈS

18 900

MILLES DE PARCOURS (2025)

21 terminaux

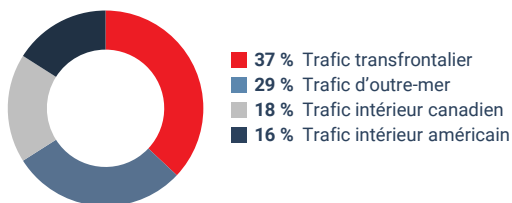
DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

7 ports principaux

DESSERVIS SUR TROIS CÔTES

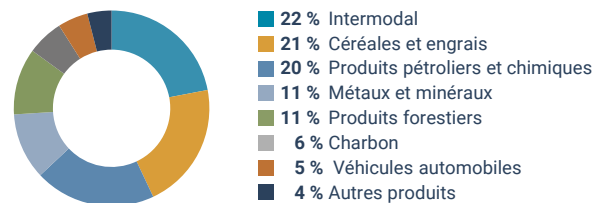
VASTE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

TRAFFIC PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE
(% des produits d'exploitation en 2025)



PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ ET DIVERSIFIÉ

PRODUITS D'EXPLOITATION DES GROUPES COMMERCIAUX
(% du total des produits d'exploitation en 2025)



LÉGENDE

- Voies principales du CN
- Lignes secondaires
- CFIL partenaires
- Ports desservis par le CN



Note: Toutes les statistiques sont au 31 décembre 2025 ou pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, sauf indication contraire.

La sécurité est une valeur fondamentale

Un engagement inébranlable envers la sécurité

SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

Mettre la sécurité au cœur de nos pratiques quotidiennes

- Programmes de prévention et de formation conçus pour minimiser les risques, réduire les blessures et les accidents et impliquer les membres du personnel à tous les niveaux de l'organisation.
- Approche approfondie et systématique de la sécurité, de la culture de la sécurité, des programmes de gestion des risques (y compris la préparation aux situations d'urgence et la réponse) et de l'intégrité opérationnelle à tous les niveaux.

SÉCURITÉ
OPÉRATIONNELLE

Investir dans la sécurité et l'efficacité du réseau

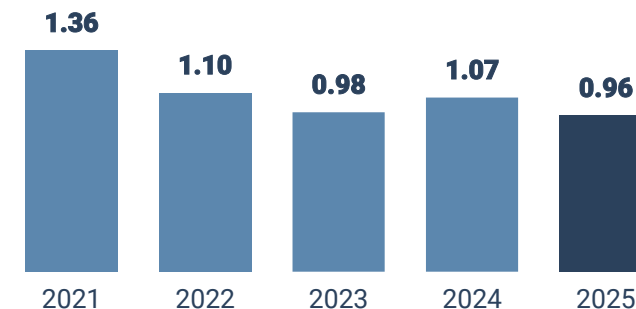
- Investissements continus dans l'infrastructure et les technologies innovantes, notamment un système d'évaluation des traverses en 3D, des drones, une flotte d'équipements munis de radars à pénétration de sol pour l'inspection automatisée de la voie, des portails d'inspection automatisés des wagons et l'analyse prédictive des données.
- Programme d'engagement structuré auprès des collectivités afin de donner de l'information sur la sécurité aux passages à niveau, les évaluations des risques dans les corridors, les lignes directrices sur les questions de voisinage, les marchandises dangereuses acheminées et les formations sur les interventions d'urgence.

(1) Selon les critères de divulgation de la FRA ; comprend seulement les accidents dont le coût dépasse 11 300 \$ US.

(2) Données établies à partir des données estimées alors connues et pouvant être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

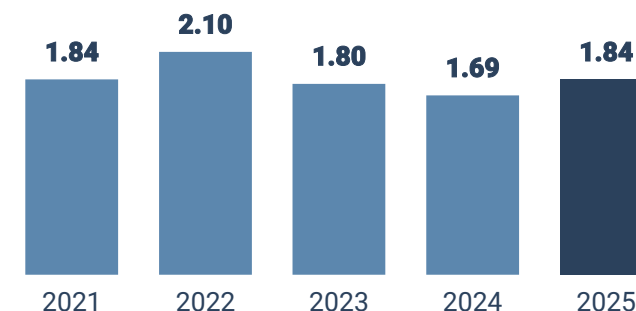
Taux de fréquence des blessures ¹⁾

(par 200 000 heures-personnes)



Taux d'accidents de train²

(par million de trains-milles)

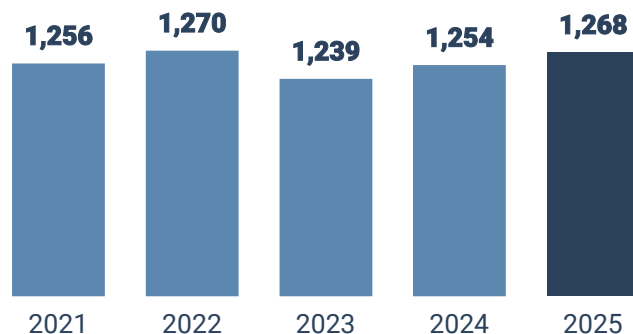


Mesures d'exploitation clés

Ancré dans notre engagement envers le service à la clientèle

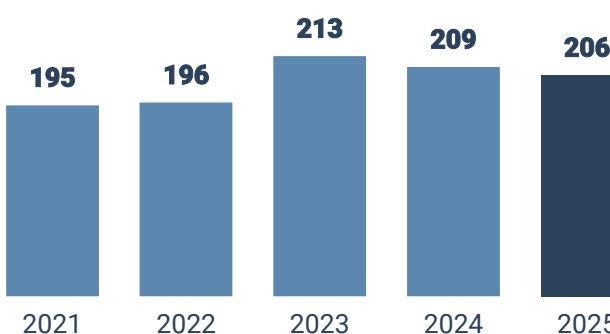
Charge de travail

(moyenne de TMB par jour en millions)



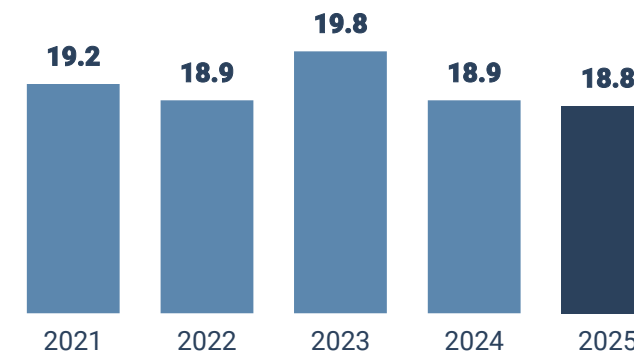
Vitesse des wagons

(wagons-milles par jour)



Vitesses des trains directs sur le réseau

(milles à l'heure)



➤ Poursuite d'une gestion allégée et hausse progressive de la productivité

➤ Quatre mois consécutifs de volumes record de transport de produits céréaliers

➤ Maintien d'un service de qualité pour l'ensemble de notre clientèle

➤ Passage au modèle d'exploitation hivernal — maintien de la fluidité du réseau

(1) Les mesures d'exploitation ne sont pas auditées et sont basées sur des données estimées disponibles à ce moment et sont susceptibles d'être modifiées à mesure que de l'information plus complète devient disponible.

(2) L'engagement de service local est défini comme le pourcentage de wagons qui ont respecté leur plan d'exploitation quotidien.

Performance de haut niveau sur les indicateurs de mesure de l'exploitation clés

Adopter la technologie

Améliorer la sécurité, créer de la capacité, réduire les coûts et assurer la fiabilité des services

Programme d'inspection autonome de la voie



FLOTTE DE 10 WAGONS ATIP

- Les wagons ATIP circulent en service ferroviaire régulier à la vitesse de la voie ferrée
- Le programme génère un vaste ensemble de données sur l'état des voies, utilisé pour l'entretien proactif des voies et des routes et la planification des investissements
- Inspecte les voies sur lesquelles circulent plus de 95 % des TMB du CN

Portails d'inspection automatisée



7 PORTAILS À TRAVERS LE RÉSEAU



Appareils mobiles pour les employés sur le terrain



DÉPLOYÉS À L'ÉCHELLE DU RÉSEAU

- Offre aux équipes de train une méthode sûre et efficace pour signaler les mouvements des wagons sur le terrain en temps réel
- Rationalise les rapports, tout en supprimant les erreurs de saisie manuelle et de transcription pour les employés mécaniques

Engagement responsable

Bâtir pour un avenir durable

48 % de réduction

DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DEPUIS 1993

2^e plus faible

TAUX DE FRÉQUENCE DE BLESSURES CORPORELLES EN 2025 AVEC UNE RÉDUCTION DE 10 %¹

55 % des membres du Conseil

S'IDENTIFIENT COMME ÉTANT DES FEMMES²

NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au CN, nous mettons l'accent sur l'**engagement responsable**, c'est-à-dire transporter les marchandises de la clientèle de façon sécuritaire et efficace, respecter l'environnement, attirer et former des cheminots talentueux et aider à bâtir des collectivités plus sûres et plus fortes tout en respectant les normes de gouvernance les plus élevées et en appuyant la création de valeur pour les actionnaires. Notre vision en matière de développement durable s'articule autour de cinq principes :

Environnement

Exercer nos activités de manière à réduire au minimum notre impact environnemental, tout en fournissant des services de transport plus propres et plus durables à notre clientèle.

Sécurité

S'efforcer d'être le fournisseur de services de transport le plus sécuritaire en Amérique du Nord, en faisant la promotion d'une culture d'excellence en matière de sécurité.

Capital humain

Offrir un milieu de travail sécuritaire, stimulant et inclusif, où les membres de notre personnel peuvent exploiter leur plein potentiel et avoir de la reconnaissance pour leur contribution à notre réussite.

Collectivités

Bâtir des collectivités plus sécuritaires et plus fortes en investissant dans le développement, en créant des avantages socio-économiques et en nous assurant d'ouvrir le dialogue avec tous les intervenants et les peuples autochtones.

Gouvernance

Améliorer sans cesse notre culture d'intégrité et notre conduite éthique en matière commerciale, établissant ainsi un lien de confiance avec tous les intervenants et les peuples autochtones.

QUELQUES ADHÉSIONS ET RÉCOMPENSES EN 2024-2025

Member of
Dow Jones Sustainability Indices

Powered by the S&P Global CSA

Inscrit à l'indice Dow Jones Best-in-Class World Index pour la 14^e année consécutive et figure au Dow Jones Best-in-Class North America Index pour la 17^e année consécutive en 2025.

S&P Global
Sustainability Yearbook Member
Corporate Sustainability Assessment 2025

Reconnu comme l'un des champions mondiaux du développement durable dans l'industrie du transport figurant dans le bilan mondial 2026 de S&P.

THE GLOBE AND MAIL

Le CN s'est classé 3^e sur 206 entreprises inscrites à l'indice composite S&P/TSX en 2025 selon un ensemble rigoureux de critères de gouvernance.

BEST 50
CANADA'S BEST CORPORATE CITIZENS

Classement au palmarès des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de Corporate Knights pour la 17^e année consécutive en 2025, un classement annuel de la performance des entreprises en matière de développement durable.



La page **Engagement responsable** sur notre site Web offre un accès à nos publications les plus récentes de nos rapports : Rapport sur le développement durable, Supplément de données, Réponse au questionnaire du CDP avec l'index du GIFCC et le Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones. Visitez www.cn.ca/fr/engagement-responsable

(1) Selon les critères de divulgation de la FRA ; comprend seulement les accidents dont le coût dépasse 11 300 \$ US.

(2) Au 9 mars 2026.

Nos marchés

Croître avec notre clientèle

PERFORMANCE 2025 ¹⁾

5,5 M

DE WAGONS COMPLETS

238 B

DE TONNES-MILLES
COMMERCIALES (TMC)

7,00 cents

PRODUITS MARCHANDISES
PAR TMC

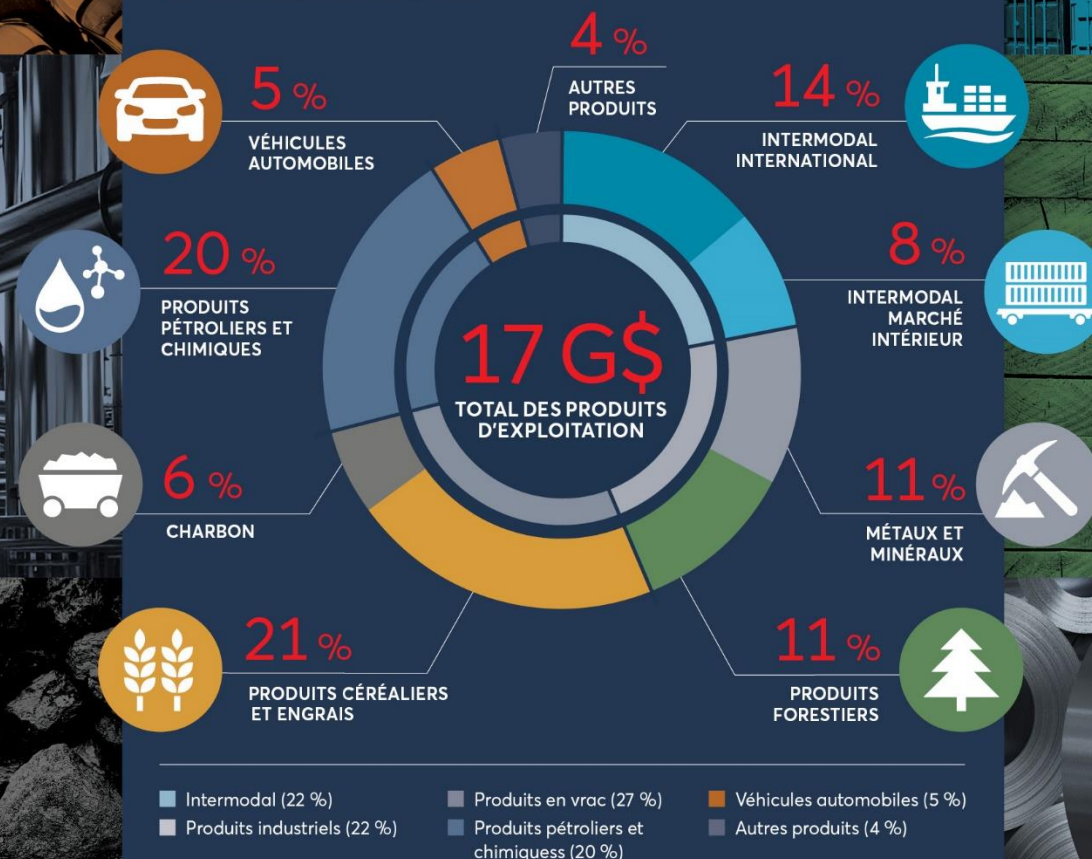
755 milles

LONGUEUR MOYENNE DES
PARCOURS

- Poursuite d'une croissance durable et rentable à long terme
- Bassin stratégique de possibilités de croissance pour croître avec notre clientèle et nos partenaires dans l'ensemble du réseau
- Favoriser les possibilités organiques axées sur les produits de consommation et la chaîne d'approvisionnement ferroviaire
- Croissance équilibrée dans l'ensemble des segments de wagons complets et des produits de consommation
- Concentration sur le maintien de rendements solides avec des renouvellements de contrats supérieurs à l'inflation ferroviaire

PRODUITS D'EXPLOITATION DES GROUPES COMMERCIAUX

PRODUITS D'EXPLOITATION PAR GROUPE DE MARCHANDISES EN 2025
(% du total des produits d'exploitation)



* Toutes les statistiques sont au 31 décembre 2025 ou pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, sauf indication contraire.

Produits pétroliers et chimiques

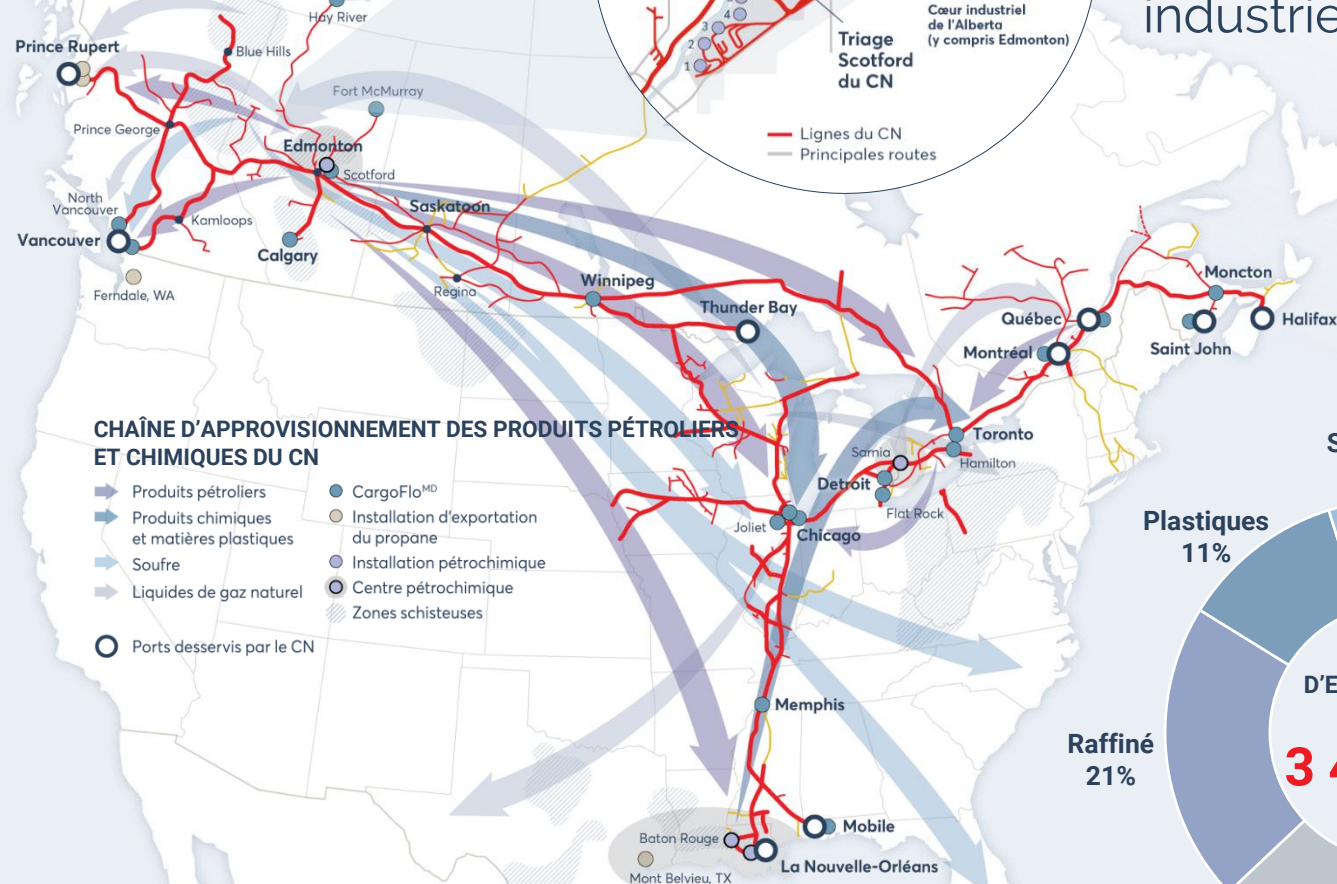
Stimuler la croissance du marché pour notre clientèle

Le CN jouit d'un accès direct à plus de 20 entreprises du cœur industriel de l'Alberta.



POINTS ESSENTIELS

- Soutien du secteur en tant que transporteur ferroviaire desservant trois centres pétrochimiques clés en Amérique du Nord, situés en Alberta, en Louisiane et en Ontario
- Le CN occupe également une position unique dans la formation schisteuse de Montney, soutenant ainsi la croissance de cette plaque tournante énergétique
- Transport de produits pétroliers et chimiques dans des wagons privés fournis par la clientèle
- Facilitation de la croissance associée au propane, aux plastiques et à d'autres produits pétrochimiques grâce à des projets d'expansion des exportations sur la côte ouest du Canada



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez www.cn.ca/fr/votre-industrie/petrole

Métaux et minéraux

Relier les entreprises de production à leurs marchés finaux



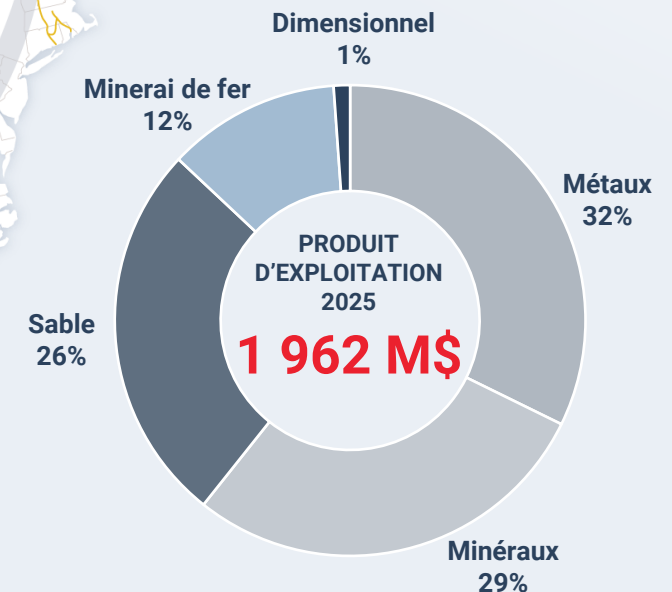
POINTS ESSENTIELS

- Desserte de dix alumineries, soit plus que tout autre chemin de fer en Amérique du Nord
- Soutien de la croissance de la clientèle en tant que l'un des plus importants transporteurs d'aluminium, de minerai de fer et de métaux communs
- Desserte directe des principaux gisements de gaz de schiste du Canada, y compris le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, et fourniture d'un accès unique au réseau à de nouvelles possibilités minières
- Fourniture d'un accès à transporteur unique, des entreprises de production de sable de fracturation du Wisconsin à la région de forage de la formation de Montney dans l'Ouest canadien

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES MÉTAUX ET DES MINÉRAUX DU CN

- Métaux
- Minéraux
- Matériaux du secteur de l'énergie
- Minerai de fer
- Alumineries
- Centres de distribution de métaux du CN
- Quais minéraliers du CN
- Ports desservis par le CN

Les investissements stratégiques du CN favorisent la croissance du sable de fracturation dans le nord-est de la Colombie-Britannique.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez www.cn.ca/fr/votre-industrie/metaux-mineraux

Produits forestiers

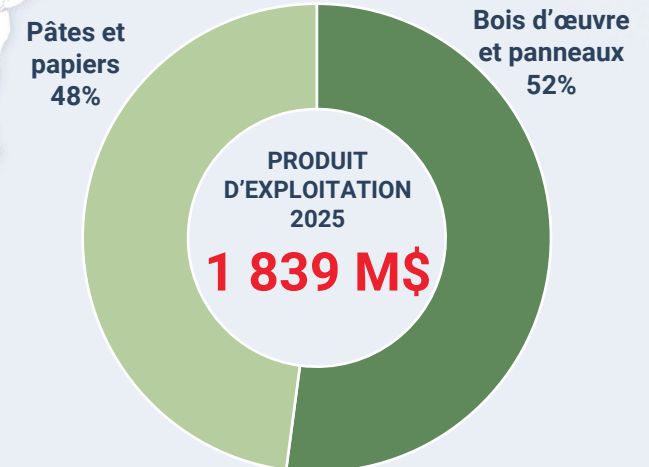
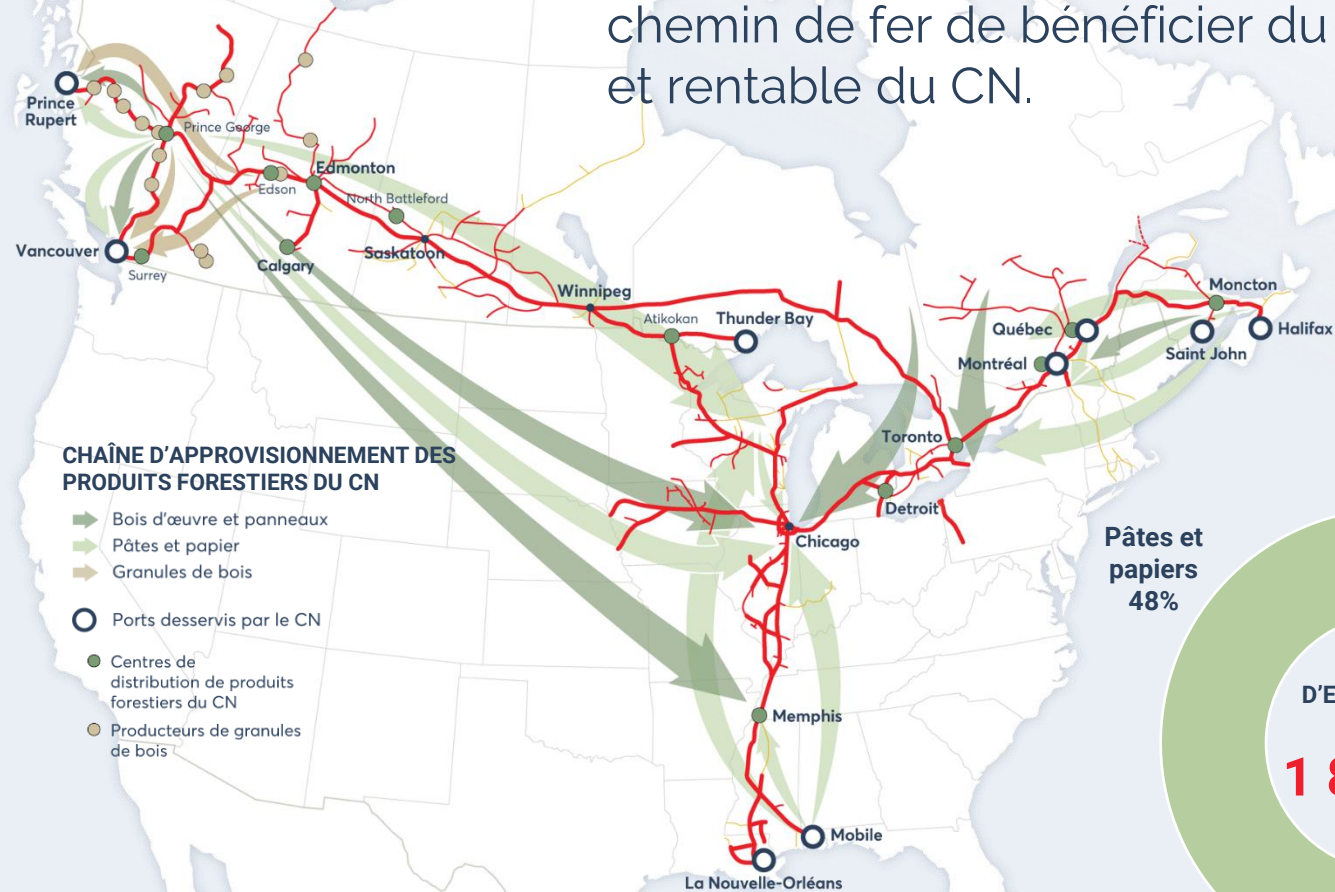
Ancré dans la prestation de l'excellence du service



POINTS ESSENTIELS

- Transport de plus de produits forestiers que tout autre transporteur ferroviaire en Amérique du Nord
- Réponse à la demande de la clientèle grâce à un parc amélioré d'environ 19 500 wagons de première qualité, y compris les wagons à support central et les wagons couverts pour le bois d'œuvre, les panneaux, la pâte à papier et le papier
- Treize centres de distribution situés stratégiquement à des emplacements clés de notre réseau
- Accès direct à deux ports de la côte ouest offrant des avantages sur le plan de la capacité et de l'efficacité pour le transport vers l'Asie

Treize centres de distribution sont situés à des emplacements clés du réseau, ce qui permet à la clientèle non desservie par chemin de fer de bénéficier du service fiable et rentable du CN.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez www.cn.ca/fr/votre-industrie/bois

Charbon

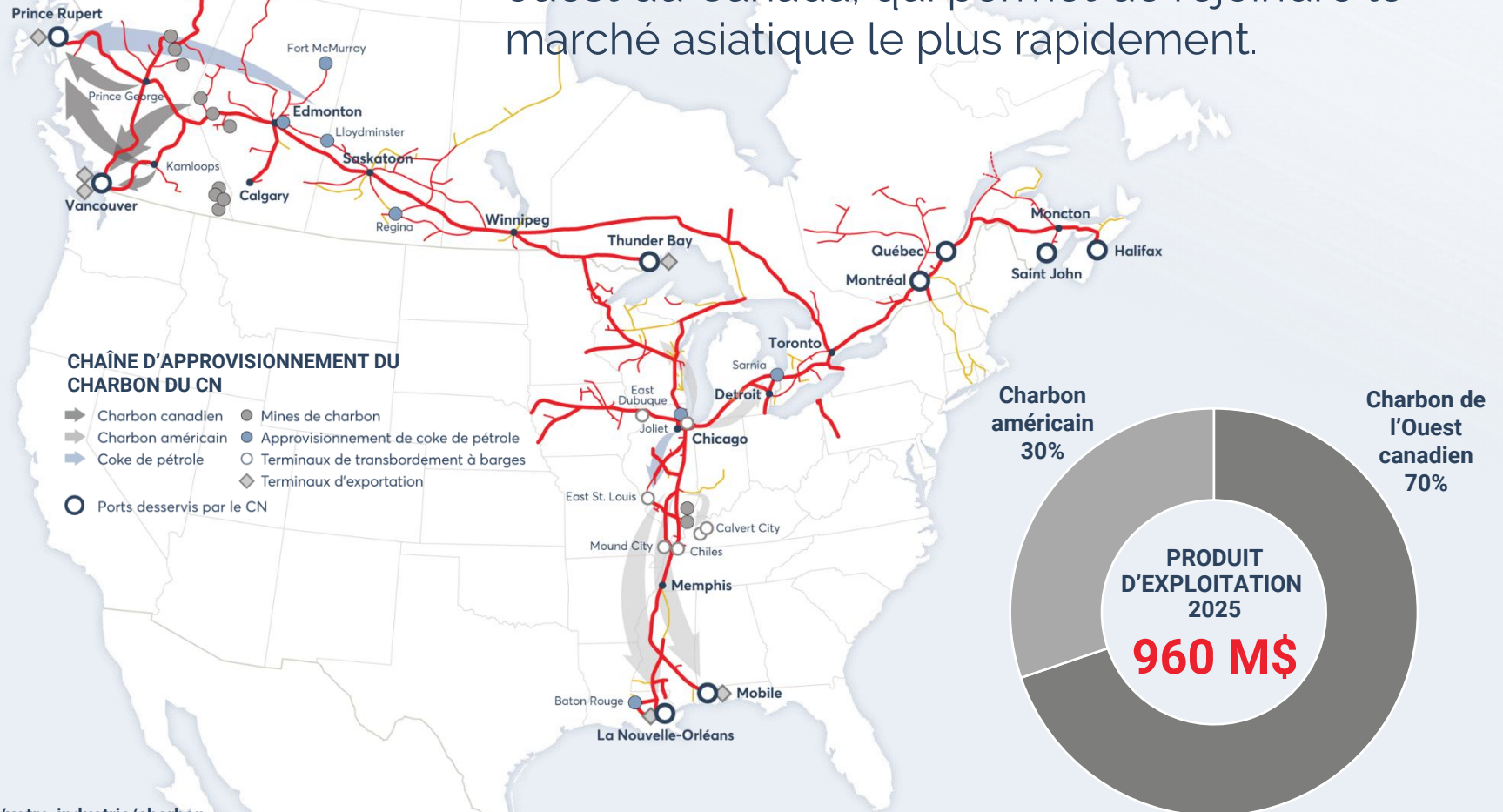
Fournir un accès direct aux marchés clés



POINTS ESSENTIELS

- Transport d'un éventail diversifié de charbon avec 45 % de charbon thermique, 43 % de charbon métallurgique et du coke de pétrole dans les 12 % restants
- Facilitation des exportations canadiennes de charbon, notamment de charbon métallurgique destiné aux aciéries en Asie
- Soutien des chaînes d'approvisionnement mondiales en tant que seul chemin de fer canadien en Amérique du Nord ayant un accès direct aux terminaux d'exportation de charbon sur la côte ouest du Canada et sur la côte du golfe aux États-Unis

Le réseau du CN offre des services rentables pour transporter le charbon métallurgique des mines aux terminaux d'exportation de la côte ouest du Canada, qui permet de rejoindre le marché asiatique le plus rapidement.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez www.cn.ca/fr/votre-industrie/charbon

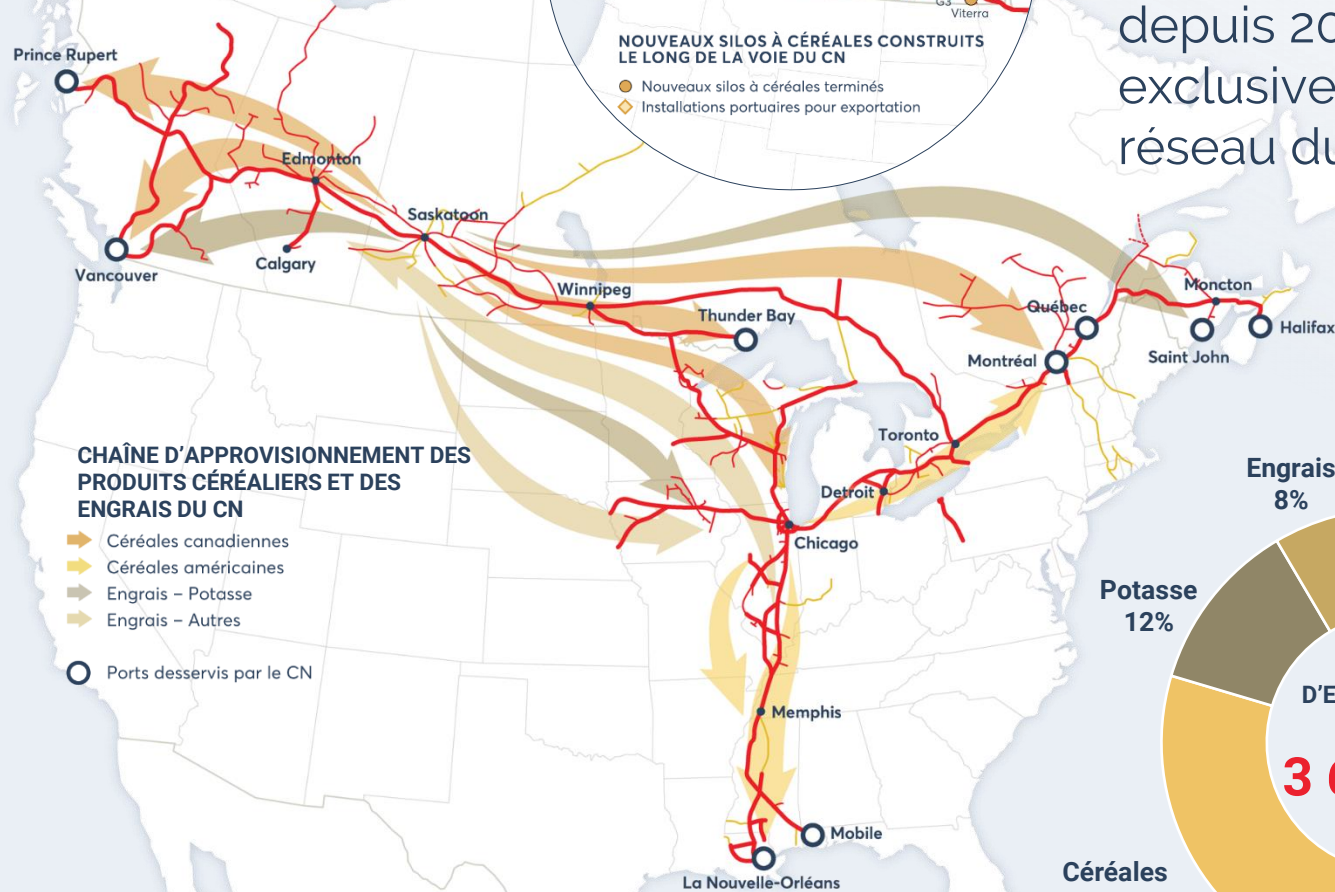
Produits céréaliers et engrais

Donner à notre clientèle les moyens de nourrir le monde

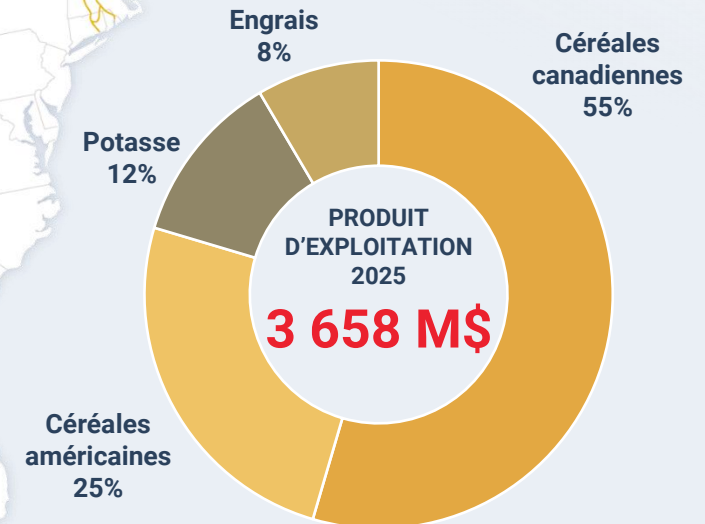


POINTS ESSENTIELS

- Transport de céréales de l'Ouest canadien aux fins d'exportation par trois ports : Vancouver, Prince Rupert et Thunder Bay
- Desserte du marché céréalier américain du Midwest à la côte du golfe aux États-Unis
- Transport d'engrais dans toute l'Amérique du Nord, ainsi qu'en provenance et à destination des ports des côtes est et ouest
- Soutient du marché en pleine croissance des carburants renouvelables en Amérique du Nord en transportant les semences vers les usines de trituration, les matières premières vers les raffineries et les carburants renouvelables vers les marchés finaux



70 % des silos à grains à haut débit construits dans l'ouest du Canada depuis 2015 sont exclusivement sur le réseau du CN.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez www.cn.ca/fr/votre-industrie/cereale et www.cn.ca/fr/votre-industrie/engrais

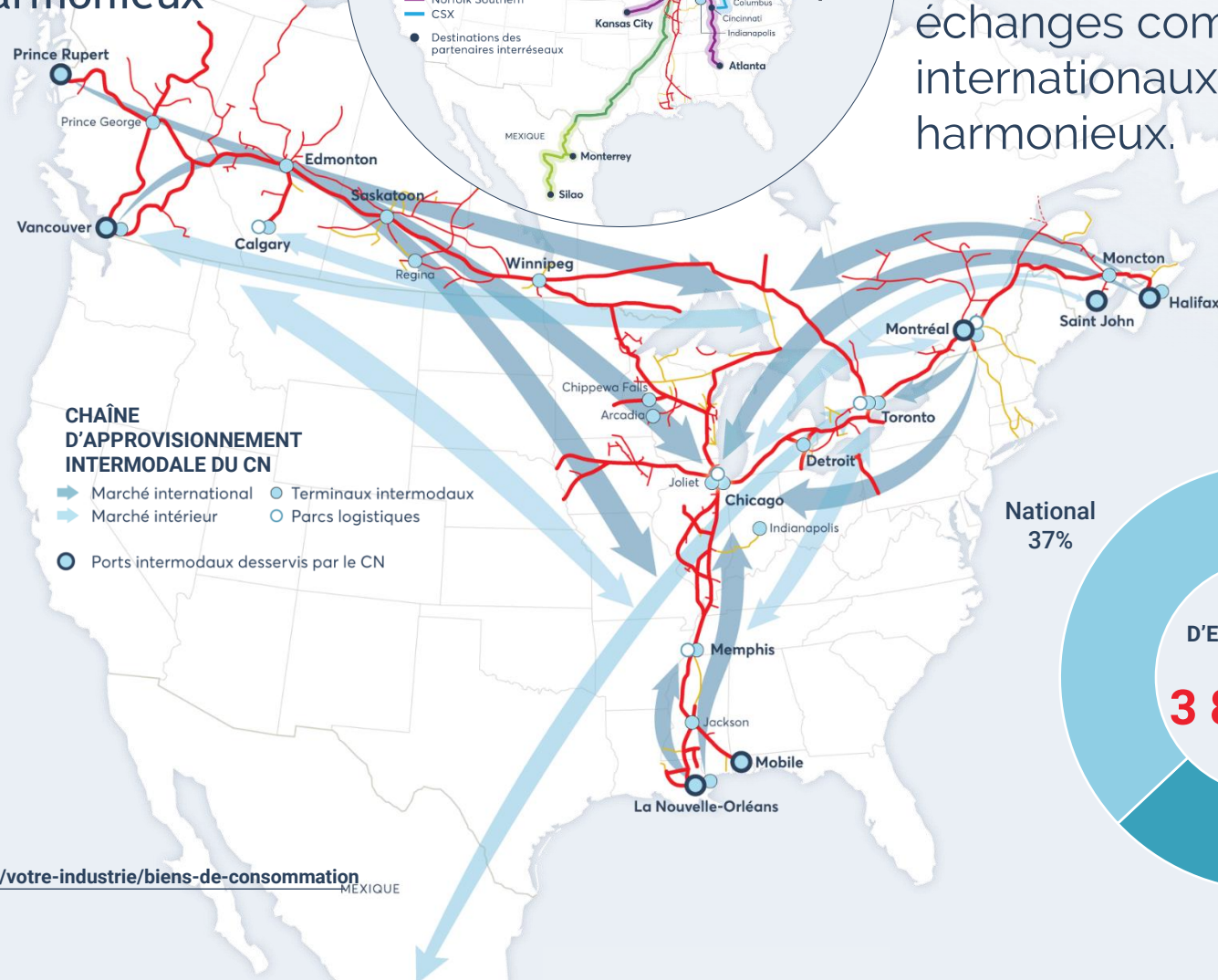
Transport intermodal

Offrir des échanges commerciaux internationaux et nationaux harmonieux

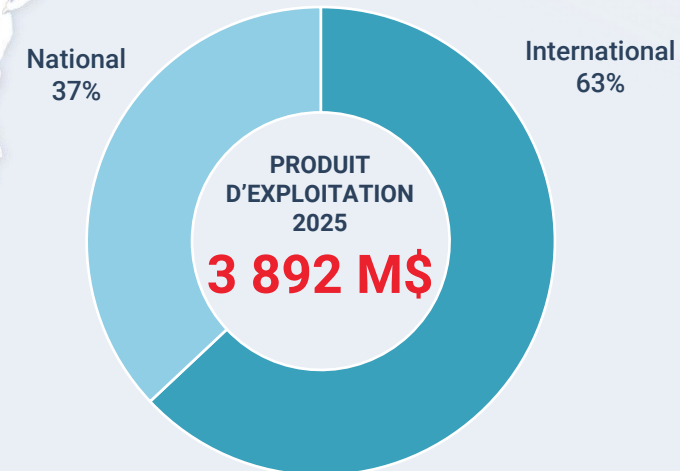


POINTS ESSENTIELS

- Mise en œuvre d'ententes de collaboration dans la chaîne d'approvisionnement avec les principaux ports
- Offre l'un des plus grands parcs de conteneurs frigorifiques au Canada avec de CargoCool^{MD}
- Service de transport à température contrôlée du CN
- Offre de services flexibles du premier au dernier mille avec CNTL, l'une des plus grandes entreprises de camionnage au Canada, et TransX propriété du CN
- Élargissement de la portée et de la capacité en étant membre à part entière de l'Equipment Management Pool (EMP), avec une offre d'environ 40 000 conteneurs



Étendre l'accès par l'entremise de partenariats interréseaux, offrir des échanges commerciaux internationaux et nationaux harmonieux.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez www.cn.ca/fr/votre-industrie/biens-de-consommation et www.cn.ca/fr/votre-industrie/cargo-temperature-controlee

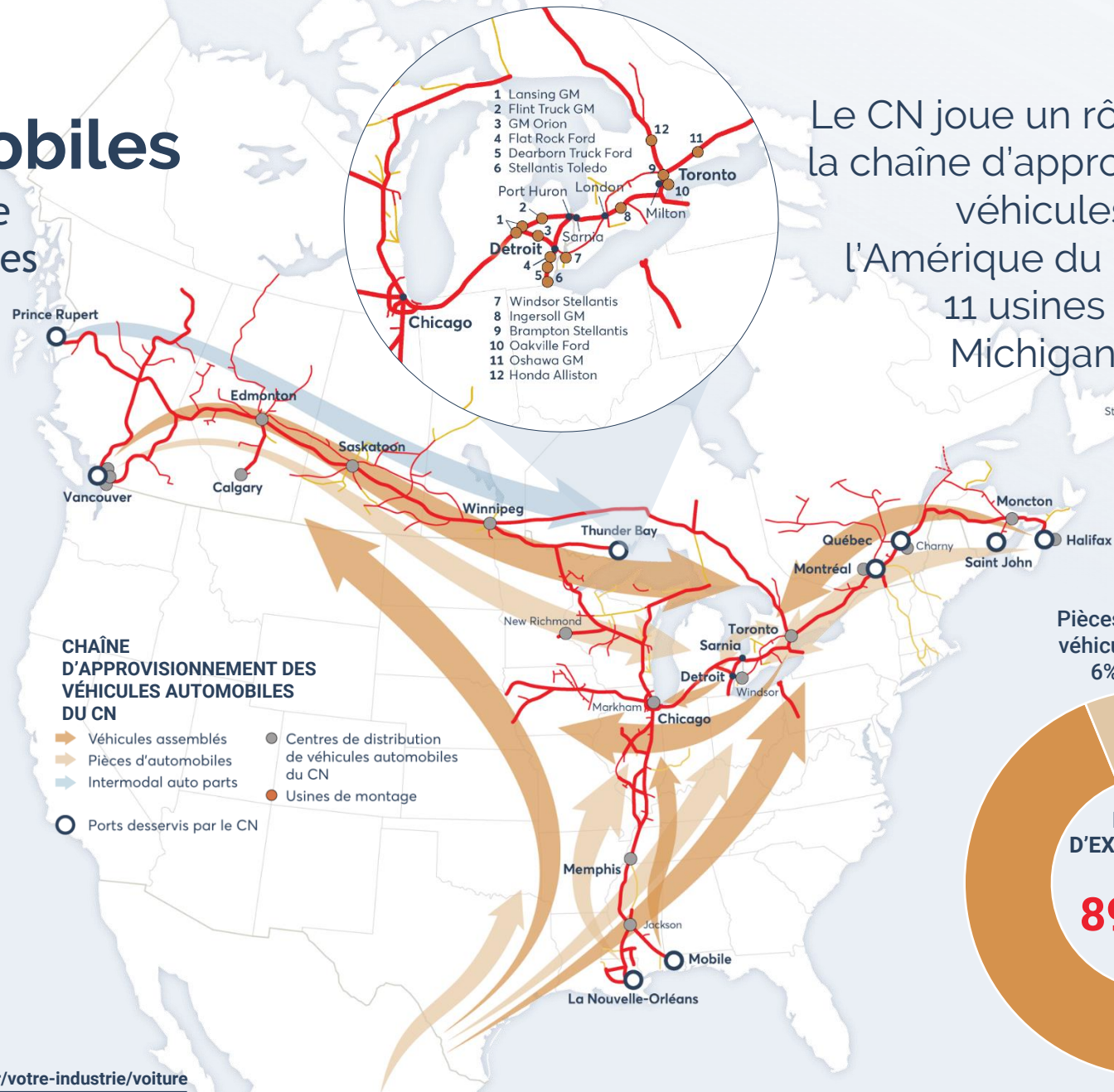
Véhicules automobiles

Aider à faire avancer une chaîne d'approvisionnement de véhicules automobiles interconnectée



POINTS ESSENTIELS

- Traitement de plus de deux millions de véhicules assemblés par année
- Exploitation de 18 rampes de véhicules automobiles et accès à 12 usines de montage de véhicules automobiles en Amérique du Nord
- Desserte de l'industrie avec environ 5 000 wagons porte-automobiles multiétages
- Facilitation des liaisons vers trois ports pour les véhicules assemblés à Vancouver, Halifax et Mobile
- Traitement de pièces d'automobiles conteneurisées dans six ports : Vancouver, Prince Rupert, Saint John, Montréal, Halifax et Mobile



Le CN joue un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement de véhicules automobiles de l'Amérique du Nord, desservant 11 usines d'assemblage au Michigan, en Ontario et au Mississippi.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez www.cn.ca/fr/votre-industrie/voiture

Stratégie des ports

Tirer parti de notre accès aux trois côtes

DESSERVI EXCLUSIVEMENT PAR LE CN

PORT DE PRINCE RUPERT

- > Intermodal : capacité de 1,6 M de TEU
- > Exportations de liquides, de céréales, de charbon et d'autres produits en vrac
- > Les infrastructures de logistique et d'empotage soutiennent l'économie des allers-retours intermodaux

PORT DE VANCOUVER

- > Intermodal : capacité de +5 M de TEU sur 5 terminaux
- > Exportations de céréales, de charbon, de potasse, de liquides et d'autres produits en vrac

Prince Rupert

Prince George

Edmonton

Saskatoon

Vancouver

Calgary

Regina

Winnipeg

PORT DE MOBILE

- > Intermodal : capacité de 0,65 M de TEU

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

- > Intermodal : capacité de 0,84 M de TEU sur 2 terminaux

Chippewa Falls

Arcadia

Toronto

Detroit

Chicago

Indianapolis

Joliet

Memphis

Jackson

La Nouvelle-Orléans

DESSERVI EXCLUSIVEMENT PAR LE CN

PORT D'HALIFAX

- > Intermodal : capacité de 1,15 M de TEU sur 2 terminaux

LÉGENDE

- Terminaux intermodaux
- Ports intermodaux desservis par la CN

PORT DE MONTRÉAL

- > Intermodal : capacité de +2,4 M de TEU sur 4 terminaux

PORT DE SAINT JOHN

- > Intermodal : capacité de 0,3 M TEU
- > Exportations de potasse

3 ACCÈS
AUX
CÔTES

21 TERMINAUX
INTERMODAUX

7 ACCÈS À DES
PORTS PRINCIPAUX

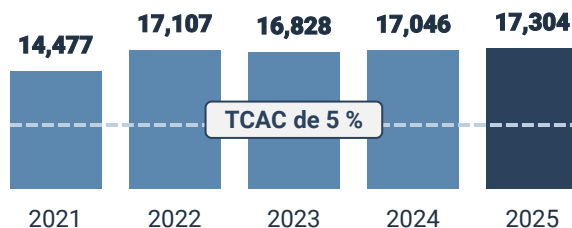
TEU : unité équivalant à un conteneur de 20 pieds, utilisée pour le transport intermodal.

Aperçu des résultats financiers

Indicateurs de rendement clés pour l'exercice

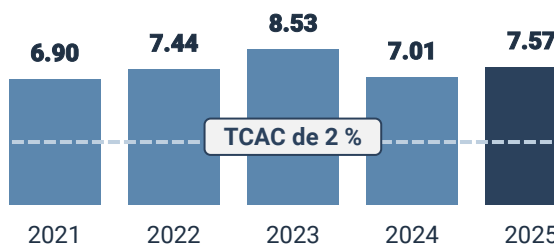
Total des produits d'exploitation

M\$



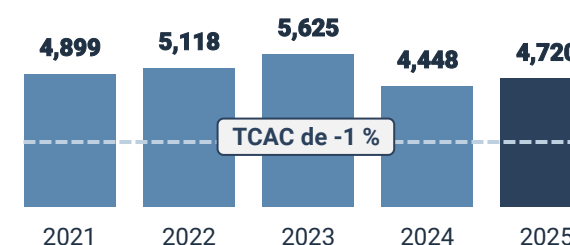
BPA dilué¹

M\$



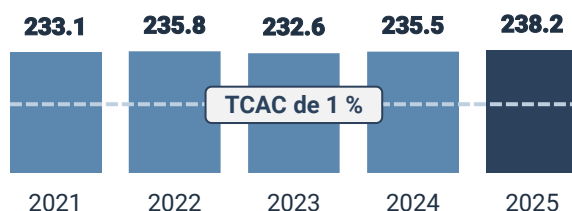
Bénéfice net¹

M\$



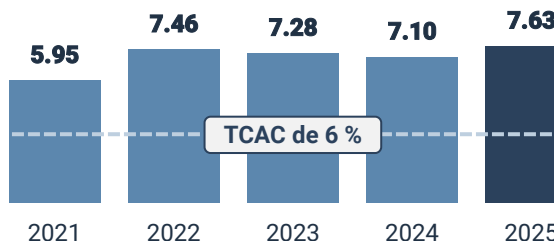
Volumes (tonnes-milles commerciales)

Milliards



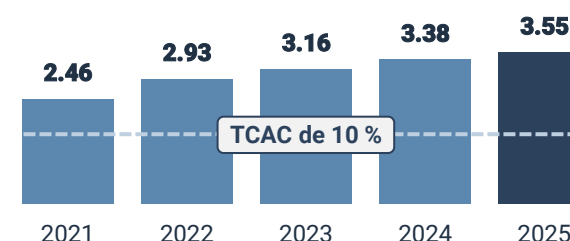
BPA dilué rajusté^{1,2}

\$ par action



Dividendes par action (\$)

M\$



(1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été rajustées afin de se conformer au changement de méthode.

(2) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Veuillez consulter l'annexe pour obtenir une explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

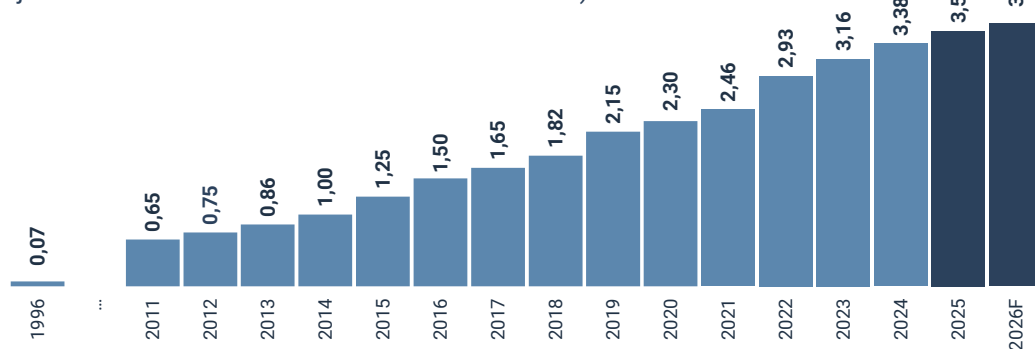
Distributions aux actionnaires

Croissance constante du dividende et approche opportuniste pour le rachat d'actions

Augmentation du dividende pendant 30 exercices consécutifs

DISTRIBUTION ANNUELLE DU DIVIDENDE (\$ PAR ACTION)

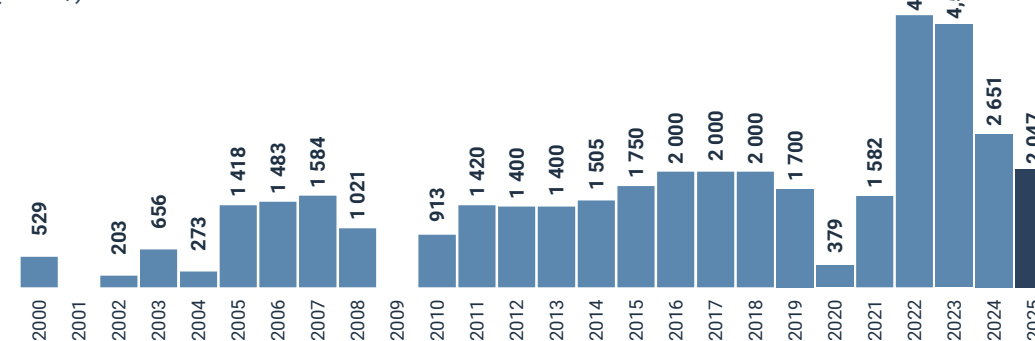
(Rajusté en fonction des fractionnements d'actions)



Rachats d'actions opportunistes

RACHAT D' ACTIONS¹

(en M\$)



- Le dividende a augmenté chaque année depuis le premier appel public à l'épargne en 1995
- Taux de croissance annuel composé de 14 % du dividende par action depuis le premier dividende versé en 1996
- Augmentation de 3 % du dividende de 2026 annoncé en janvier
- Ratio de distribution du dividende rajusté de 46 % en 2025²

- 39 G\$ d'actions rachetées depuis 2000
- Nouvelle offre publique de rachat pour un maximum de 24 millions d'actions ordinaires du 4 février 2026 au 3 février 2027

(1) Exclut la taxe de deux pour cent sur les rachats nets d'actions effectués à compter du 1^{er} janvier 2024.

(2) Veuillez consulter l'annexe pour obtenir une explication de cette mesure.

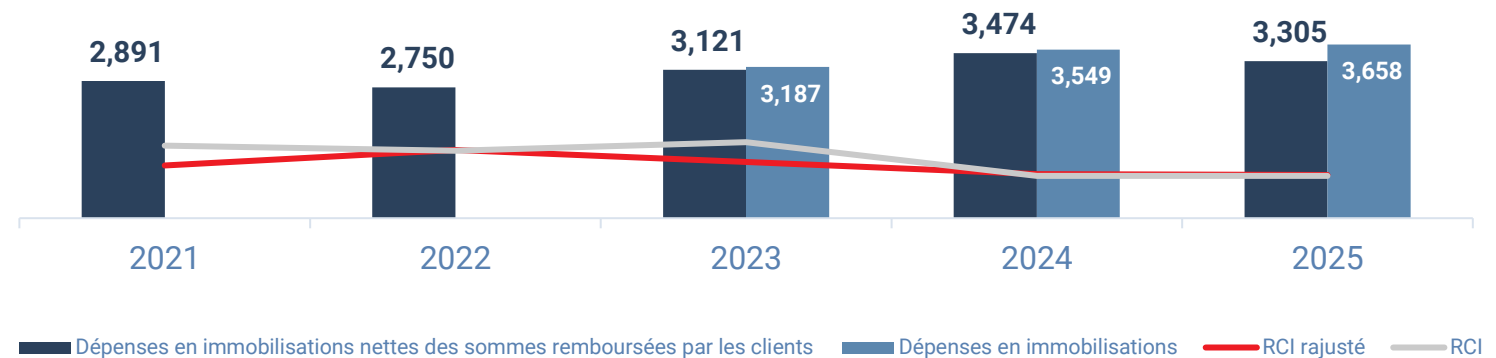
Approche rigoureuse des dépenses en immobilisations

Investissements pour appuyer nos activités et engagement à investir à long terme

- Investir pour étayer la sécurité de notre réseau, améliorer notre efficacité et favoriser la croissance
- Favoriser un déploiement efficace des capitaux en tirant parti de technologies telles que le programme d'inspection autonome des voies (ATIP), qui recueille des informations détaillées sur l'état des actifs et permet des programmes de maintenance plus ciblés
- Aligner les délais d'achèvement des projets avec la montée en puissance des volumes des clients

Dépenses en immobilisations et rendement du capital investi (RCI)¹

(en M\$ et en % respectivement)



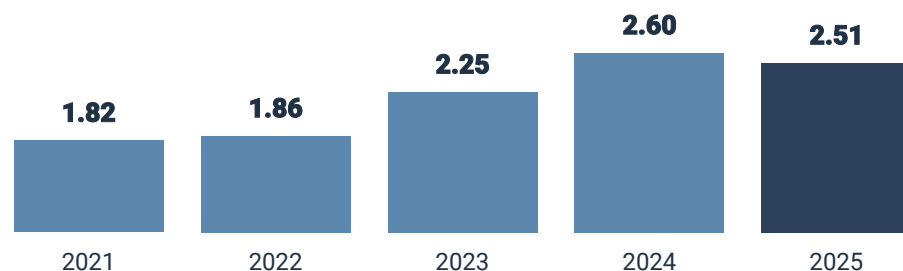
	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses en immobilisations sous forme de pourcentage des produits d'exploitation	20 %	16 %	19 %	21 %	21 %
RCI ¹	16,4 %	15,8 %	16,8 %	12,9 %	12,9 %
RCI rajusté ¹	14,1 %	15,9 %	14,5 %	13,1 %	13,0 %

(1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Veuillez consulter l'annexe pour obtenir une explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

Maintenir un bilan solide

Gestion financière prudente des investissements

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple¹



Cotes de crédit de première qualité²

Entreprise de surveillance de l'endettement	Cote pour les titres d'emprunt à long terme	Cote pour le papier commercial
DBRS Morningstar	A	R-1 (bas)
Moody's	A2	P-1
Cotes mondiales de S&P	A-	A-2



(1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Veuillez consulter l'annexe pour obtenir une explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

(2) Au 31 décembre 2025.

Résultats de l'exercice 2025

Croissance significative des bénéfices

- De solides bénéfices favorisés par une gestion des coûts supérieure aux attentes, avec des volumes et des produits d'exploitation conformes aux prévisions
- Amélioration significative du ratio d'exploitation, en partie grâce au carburant, à l'amortissement et à la productivité continue de la main-d'œuvre
- Rachat actif d'actions

2025 BPA dilué		2025 Ratio d'exploitation	
Déclaré	Rajusté ¹	Déclaré	Rajusté ¹
7,57 \$	7,63 \$	61,9 %	61,7 %
▲ 8%	▲ 7%	▼ 150 pdb	▼ 120 pdb

2025 Bénéfice d'exploitation		2025 Nombre d'actions après dilution
Déclaré	Rajusté ¹	
6,6 G\$	6,6 G\$	624 M
▲ 5%	▲ 5%	▼ 2%

(1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Veuillez consulter l'annexe pour obtenir une explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

Amélioration séquentielle et par rapport à l'année précédente de la marge

Annexe



Points saillants des données financières

	2021	2022	2023	2024	2025	TCAC
Total des produits d'exploitation (M\$)	14 477	17 107	16 828	17 046	17 304	5 %
Tonnes-milles commerciales (TMC) (G)	233,1	235,8	232,6	235,5	238,2	1 %
Bénéfice d'exploitation (M\$)	5 616	6 840	6 597	6 247	6 587	4 %
Bénéfice net (M\$) ¹	4 899	5 118	5 625	4 448	4 720	-1 %
Bénéfice net rajusté (M\$) ^{1,2}	4 225	5 134	4 800	4 506	4 756	3 %
Bénéfice dilué par action (\$)¹	6,90	7,44	8,53	7,01	7,57	2 %
Bénéfice dilué par action rajusté (\$)¹,²	5,95	7,46	7,28	7,10	7,63	6 %
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (M\$)	6 971	6 667	6 965	6 699	7 049	-
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement (M\$)	(2 873)	(2 510)	(3 468)	(3 607)	(3 713)	7 %
Flux de trésorerie disponibles (M\$)²	3 296	4 259	3 887	3 092	3 336	-
Ratio d'exploitation (%)	61,2	60,0	60,8	63,4	61,9 %	
Ratio d'exploitation rajusté (%)²	61,2	59,9	60,8	62,9	61,7 %	
Rachats d'actions (M\$)	1 582	4 709	4 551	2 651	2 047	
Dividendes par action (\$)	2,46	2,93	3,16	3,38	3,55	10 %
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (fois)²	1,82	1,86	2,25	2,60	2,51	
Rendement du capital investi (RCI) (%)¹,²	16,4	15,8	16,8	12,9	12,9	
RCI rajusté (%)¹,²	14,1	15,9	14,5	13,1	13,0	

(1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été rajustées afin de se conformer au changement de méthode.

(2) Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Veuillez consulter l'annexe pour obtenir une explication de ces mesures non conformes aux PCGR.

Résumé des produits d'exploitation sur 5 ans

(en millions de dollars)	2021	2022	2023	2024	2025	TCAC	% des produits d'exploitation en 2025
Produits pétroliers et chimiques	2 816 \$	3 229 \$	3 195 \$	3 414 \$	3 478 \$	5 %	20 %
Métaux et minéraux	1 548	1 911	2 048	2 048	1 962	6 %	11 %
Produits forestiers	1 740	2 006	1 943	1 931	1 839	1 %	11 %
Charbon	618	937	1 017	929	960	12 %	6 %
Produits céréaliers et engrais	2 475	2 783	3 265	3 422	3 658	10 %	21 %
Transport intermodal	4 115	4 906	3 823	3 757	3 892	-1 %	22 %
Véhicules automobiles	576	797	945	894	892	12 %	5 %
Total des produits marchandises	13 888 \$	16 569 \$	16 236 \$	16 395 \$	16 681 \$	5 %	96 %
Autres produits d'exploitation	589	538	592	651	623	1 %	4 %
Total des produits d'exploitation	14 477 \$	17 107 \$	16 828 \$	17 046 \$	17 304 \$	5 %	100 %

Résumé des immobilisations

(en millions de dollars)	Acquisitions d'immobilisations		Immobilisations nettes	
	2025	2024	2025	2024
Voie et chemin de roulement ¹	2 438 \$	2 088 \$	38 292 \$	37 187 \$
Matériel roulant	464	799	5 741	5 840
Immeubles	145	117	1 649	1 604
Services informatiques et de la technologie	281	365	1 680	1 668
Autres	330	180	1 786	1 661
Immobilisations nettes²	3 658 \$	3 549 \$	49 148 \$	47 960 \$

(1) En 2025, environ 62 % (2024 – 73 %) des acquisitions d'immobilisations de la catégorie Voie et chemin de roulement ont servi au renouvellement de l'infrastructure de base. Les coûts des travaux de réparation et d'entretien normaux des immobilisations de la catégorie Voie et chemin de roulement sont passés en charges au moment où ils sont engagés et ont représenté environ 11 % du total des charges d'exploitation de la Compagnie en 2025 (2024 – 11 %).

(2) En 2025 et 2024, les acquisitions d'immobilisations comprenaient des dépenses de 353 M\$ et de 75 M\$, respectivement, relativement à des obligations de construction dans le cadre de contrats liés au transport de marchandises pour lesquels la Compagnie a reçu une contrepartie contractuelle de la part de ses clients (ou pour lesquels cette contrepartie lui est due). Ces contreparties sont inscrites dans les passifs sur contrat dans les Bilans consolidés et comptabilisées dans les produits d'exploitation sur la durée de l'obligation du service de transport.

Mesures non conformes aux PCGR

Cette présentation fait référence à des mesures non conformes aux PCGR qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, notamment le ratio de distribution du dividende rajusté, bénéfice net rajusté, bénéfice dilué par action rajusté, bénéfice d'exploitation rajusté, charges d'exploitation rajustées, le ratio d'exploitation rajusté, flux de trésorerie disponibles, ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple, le RCI et le RCI rajusté. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

Le bénéfice net rajusté, le bénéfice dilué par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté, les charges d'exploitation rajustées et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées pour établir des objectifs de performance et mesurer la performance du CN et peuvent inclure les rajustements suivants :

- i. des rajustements des charges d'exploitation : programme de compression de l'effectif, frais de consultation relatifs aux questions de regroupements de réseaux ferroviaires, charge d'amortissement liée au déploiement d'un système de remplacement, honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires, pertes et recouvrements sur les actifs détenus en vue de la vente, coûts liés à l'acquisition d'entreprises;
- ii. des rajustements des charges hors exploitation : frais de crédit liés à l'acquisition d'entreprises, produits tirés de la résiliation d'une entente de fusion, gains et pertes sur la cession d'immobilisations; et
- iii. l'effet des modifications à la législation fiscale, y compris l'adoption de taux, ainsi que des changements dans les positions fiscales affectant les années précédentes.

Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

RATIO DE DISTRIBUTION DU DIVIDENDE RAJUSTÉ

La direction estime que le ratio de distribution du dividende rajusté est une mesure utile de la solidité financière de la Compagnie, car il démontre la durabilité des versements de dividendes de celle-ci. La Compagnie calcule le ratio de distribution du dividende en divisant les dividendes par le bénéfice net. La Compagnie calcule le ratio de distribution du dividende rajusté en divisant les dividendes par le bénéfice net rajusté.

Non audités

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025
Dividendes	1 740 \$	2 004 \$	2 071 \$	2 138 \$	2 208 \$
Bénéfice net ¹	4 899 \$	5 118 \$	5 625 \$	4 448 \$	4 720 \$
Ratio de distribution du dividende (%)¹	35,5 %	39,2 %	36,8 %	48,1 %	46,8 %
Dividendes	1 740 \$	2 004 \$	2 071 \$	2 138 \$	2 208 \$
Bénéfice net rajusté ^{1,2}	4 225 \$	5 134 \$	4 800 \$	4 506 \$	4 756 \$
Ratio de distribution du dividende rajusté (%)¹	41,2 %	39,0 %	43,1 %	47,4 %	46,4 %

(1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été rajustées afin de se conformer au changement de méthode.

(2) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Consulter les diapositives Bénéfice net rajusté et bénéfice dilué par action rajusté pour une explication de cette mesure non PCGR.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR (suite)

BÉNÉFICE NET RAJUSTÉ ET BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION RAJUSTÉ

Le bénéfice net rajusté est défini comme le bénéfice net conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants. La direction estime que le bénéfice net rajusté fournit à la direction et aux investisseurs de l'information supplémentaire sur les activités de la Compagnie et les tendances commerciales sous-jacentes, et qu'il facilite les comparaisons entre les périodes, puisqu'il exclut certains éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Le bénéfice dilué par action rajusté est défini comme le bénéfice net rajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution. Cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Compagnie sur une base par action, facilitant ainsi l'évaluation de la performance d'une période à l'autre en retirant l'incidence des éléments non récurrents importants. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025, 2024 et 2023, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

Non audités	2021	2022	2023	2024	2025
(En millions de dollars, sauf les données par action)					
Bénéfice net¹	4 899 \$	5 118 \$	5 625 \$	4 448 \$	4 720 \$
Rajustements :					
Rajustements des charges d'exploitation					
Programme de compression de l'effectif	39	–	–	–	34
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires	20	22	–	–	–
Frais de consultation relatifs aux questions de regroupements de réseaux ferroviaires	–	–	–	–	15
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente	(137)	–	–	78	–
Coûts de transaction	84	–	–	–	–
Rajustements des charges hors exploitation					
Amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais	97	–	–	–	–
Frais de résiliation d'une entente de fusion	(886)	–	–	–	–
Gains sur cessation d'immobilisations	–	–	(129)	–	–
Rajustements d'impôts					
Écart d'acquisition déductible d'impôt et incidence connexe ²	–	–	(713)	–	–
Incidence fiscale des rajustements ³	109	(6)	17	(20)	(13)
Total des rajustements	(674) \$	16 \$	(825) \$	58 \$	36 \$
Bénéfice net rajusté¹	4 225 \$	5 134 \$	4 800 \$	4 506 \$	4 756 \$
Bénéfice dilué par action¹	6,90 \$	7,44 \$	8,53 \$	7,01 \$	7,57 \$
Incidence des rajustements, par action	(0,95)	0,02	(1,25)	0,09	0,06
Bénéfice dilué par action rajusté¹	5,95 \$	7,46 \$	7,28 \$	7,10 \$	7,63 \$

(1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Voir les données financières retraitées pour tenir compte du changement de convention comptable de la Compagnie déposées le 9 septembre 2022 qui peuvent être trouvées sur le site SEDAR+ à www.sedarplus.com, sur le site Web de la SEC par EDGAR à www.sec.gov et sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/fr, sous l'onglet Investisseurs, pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Se rapporte à l'incidence de déclarations d'impôts conformes à une décision rendue à l'égard de la Compagnie dans une juridiction étrangère non américaine concernant des années d'imposition antérieures.

(3) L'incidence fiscale des rajustements est fondée sur la nature de l'élément aux fins de l'impôt ainsi que sur les taux d'imposition du ressort territorial concerné.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR (suite)

BÉNÉFICE NET RAJUSTÉ ET BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION RAJUSTÉ

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 4 756 M\$, ou 7,63 \$ par action après dilution, ce qui exclut :

- les prestations de cessation d'emploi et des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif de 34 M\$, ou 25 M\$ après impôts (0,04 \$ par action après dilution), comptabilisés au quatrième trimestre dans le poste Main-d'œuvre et avantages sociaux des États consolidés des résultats; et
- les frais de consultation liés à l'analyse et à la défense des intérêts concernant l'application des lois antitrust par le STB dans le cadre de la fusion potentielle entre Union Pacific et Norfolk Southern qui s'élèvent à 15 M\$, ou 11 M\$ après impôts (0,02 \$ par action après dilution), comptabilisés au quatrième trimestre dans le poste Services acquis et matières dans les États consolidés des résultats.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 4 506 M\$, ou 7,10 \$ par action après dilution, qui exclut une perte sur les actifs détenus en vue de la vente de 78 M\$, ou 58 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution), comptabilisée au deuxième trimestre, résultant d'une entente visant à transférer la propriété du pont de Québec, situé au Québec (Canada), et les risques et obligations qui y sont associés au gouvernement du Canada. Voir la Note 5, Actifs détenus en vue de la vente, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2025 de la Compagnie, pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 4 800 M\$, ou 7,28 \$ par action après dilution, ce qui exclut :

- un gain de 129 M\$, ou 112 M\$ après impôts (0,17 \$ par action après dilution), sur la cession d'immobilisations dans la subdivision de Bala située à Markham et à Richmond Hill, en Ontario (Canada), comptabilisé au quatrième trimestre au poste Autres produits des États consolidés des résultats; et
- un recouvrement net d'impôts différés sur les bénéfices de 713 M\$ (1,08 \$ par action après dilution), comptabilisé au quatrième trimestre, résultant de déclarations d'impôts conformes à une décision rendue à l'égard de la Compagnie dans une juridiction étrangère non américaine concernant des années d'imposition antérieures.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 5 134 M\$, ou 7,46 \$ par action après dilution, ce qui exclut des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires de 22 M\$, ou 16 M\$ après impôts (0,02 \$ par action dilution) dont 12 M\$, ou 9 M\$ après impôts (0,01 \$ par action après dilution), ont été comptabilisés au deuxième trimestre et 10 M\$, ou 7 M\$ après

impôts (0,01 \$ par action après dilution), ont été comptabilisés au premier trimestre au poste Autres charges des États consolidés des résultats.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 4 225 M\$⁽¹⁾ ou 5,95 \$ par action après dilution, qui exclut :

- des prestations de cessation d'emploi et des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif de 39 M\$, ou 29 M\$ après impôts (0,04 \$ par action après dilution), comptabilisés au troisième trimestre au poste Main-d'œuvre et avantages sociaux des États consolidés des résultats;
- des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires de 20 M\$, ou 15 M\$ après impôts (0,02 \$ par action après dilution), dont 13 M\$, ou 10 M\$ après impôts (0,01 \$ par action après dilution), ont été comptabilisés au quatrième trimestre et 7 M\$, ou 5 M\$ après impôts (0,01 \$ par action après dilution), ont été comptabilisés au troisième trimestre au poste Autres charges des États consolidés des résultats;
- un recouvrement de 137 M\$, ou 102 M\$ après impôts (0,14 \$ par action après dilution), inscrit au premier trimestre lié à une perte sur les actifs détenus en vue de la vente au deuxième trimestre de 2020 pour tenir compte de l'entente de mise en vente, pour des activités ferroviaires continues, de certaines lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario à un exploitant de chemin de fer d'intérêt local;
- des coûts de transaction consistant en une avance versée au Kansas City Southern (KCS) et un remboursement connexe, déduction faite des coûts de transaction, de 84 M\$, ou 70 M\$ après impôts (0,10 \$ par action après dilution), comptabilisés au troisième trimestre découlant de l'Entente de fusion du CN avec le KCS, qui a été résiliée;
- un amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais de 97 M\$, ou 84 M\$ après impôts (0,11 \$ par action après dilution), dont 65 M\$, ou 60 M\$ après impôts (0,08 \$ par action après dilution), inscrit au troisième trimestre et de 32 M\$, ou 24 M\$ après impôts (0,03 \$ par action après dilution), inscrit au deuxième trimestre, découlant de l'opération avec le KCS, comptabilisé au poste Intérêts débiteurs des États consolidés des résultats; et
- des frais de résiliation de l'entente de fusion versés par le KCS au CN de 886 M\$, ou 770 M\$ après impôts (1,08 \$ par action après dilution), comptabilisés au troisième trimestre découlant de la résiliation par le KCS de l'Entente de fusion du CN avec le KCS.

(1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Voir les données financières retraitées pour tenir compte du changement de convention comptable de la Compagnie déposées le 9 septembre 2022 qui peuvent être trouvées sur le site SEDAR+ à www.sedarplus.com, sur le site Web de la SEC par EDGAR à www.sec.gov et sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/fr, sous l'onglet Investisseurs, pour obtenir de plus amples renseignements.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR (suite)

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION RAJUSTÉ, CHARGES D'EXPLOITATION RAJUSTÉES ET RATIO D'EXPLOITATION RAJUSTÉ

Le bénéfice d'exploitation rajusté est défini comme le bénéfice d'exploitation conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN. Cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer les résultats d'exploitation fondamentaux de la Compagnie en excluant les éléments susceptibles de fausser l'analyse de la performance économique courante. Les charges d'exploitation rajustées sont définies comme les charges d'exploitation conformes aux PCGR, rajustées pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN. Cette mesure fournit à la direction et aux investisseurs une vue d'ensemble des coûts en cours, sans les éléments exceptionnels et non récurrents, ce qui permet une évaluation plus précise de la gestion des coûts et de l'attribution des ressources sur l'ensemble des périodes de déclaration. Le ratio d'exploitation rajusté est défini comme les charges d'exploitation rajustées sous forme de pourcentage des produits d'exploitation. Pour la direction et les investisseurs, le ratio d'exploitation rajusté sert d'indicateur clé de performance en matière de gestion des coûts et d'efficacité opérationnelle globale, car il montre dans quelle mesure la direction contrôle efficacement les coûts par rapport au total des produits d'exploitation en excluant les éléments exceptionnels et non récurrents. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation, des charges d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025, 2024 et 2023, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

Non audités					
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	2021	2022	2023	2024	2025
Bénéfice d'exploitation	5 616 \$	6 840 \$	6 597 \$	6 247 \$	6 587 \$
Rajustements aux charges d'exploitation :					
Programme de compression de l'effectif	39	–	–	–	34
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires	20	22	–	–	–
Frais de consultation relatifs aux questions de regroupements de réseaux ferroviaires	–	–	–	–	15
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente	(137)	–	–	78	–
Coûts de transaction	84	–	–	–	–
Total – Rajustements des charges d'exploitation	6 \$	22 \$	–	78 \$	49 \$
Bénéfice d'exploitation rajusté	5 622 \$	6 862 \$	6 597 \$	6 325 \$	6 636 \$
Charges d'exploitation	8 861 \$	10 267 \$	10 231 \$	10 799 \$	10 717 \$
Total – Rajustements des charges d'exploitation	(6)	(22)	–	(78)	(49)
Charges d'exploitation rajustées	8 855 \$	10 245 \$	10 231 \$	10 721 \$	10 668 \$
Ratio d'exploitation ¹⁾	61,2 %	60,0 %	60,8 %	63,4 %	61,9 %
Incidence des rajustements	–	(0,1) %	–	(0,5) %	(0,2) %
Ratio d'exploitation rajusté	61,2 %	59,9 %	60,8 %	62,9 %	61,7 %

(1) Le ratio d'exploitation est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR (suite)

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence i) des acquisitions et regroupements d'entreprises ainsi que ii) des paiements liés à l'opération de fusion, des entrées de trésorerie et des impôts sur les bénéfices en espèces, qui sont des éléments non représentatifs des tendances de l'exploitation. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation conformément aux PCGR, tels que déclarés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025, 2024 et 2023, aux flux de trésorerie disponibles non conformes aux PCGR indiqués aux présentes :

Non audités

(en millions de dollars)	2021	2022	2023	2024	2025
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	6 971 \$	6 667 \$	6 965 \$	6 699 \$	7 049 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(2 873)	(2 510)	(3 468)	(3 607)	(3 713)
Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement	4 098 \$	4 157 \$	3 497 \$	3 092 \$	3 336 \$
Rajustements :					
Impôts sur les bénéfices en espèces pour les paiements et les entrées de trésorerie liés à l'opération de fusion ¹	–	102	–	–	–
Coûts de transaction ²	125	–	–	–	–
Avance versée pour une acquisition ²	845	–	–	–	–
Remboursement de l'avance versée pour une acquisition ²	(886)	–	–	–	–
Frais de résiliation d'une entente de fusion ²	(886)	–	–	–	–
Acquisitions et regroupements d'entreprises ^{3,4}	–	–	390	–	–
Total des rajustements	(802) \$	102 \$	390 \$	– \$	– \$
Flux de trésorerie disponibles	3 296 \$	4 259 \$	3 887 \$	3 092 \$	3 336 \$

(1) Se rapporte aux paiements d'impôts sur le revenu de 102 M\$ pour des paiements et des encaissements liés à l'entente de fusion CN-Kansas City Southern (KCS). Voir la Note 4, Acquisitions, Entente de fusion CN-KCS résiliée, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2022 de la Compagnie et la section intitulée Mesures de la performance rajustées afférente au Rapport de gestion annuel de 2022 de la Compagnie déposé le 31 janvier 2023 qui peut être trouvé sur le site SEDAR+ à www.sedarplus.com, sur le site Web de la SEC par EDGAR à www.sec.gov et sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/fr pour obtenir de plus amples renseignements.

(2) Se rapporte à l'entente de fusion CN-KCS résiliée. Voir la Note 3, Acquisitions, Entente de fusion CN-KCS résiliée, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2021 de la Compagnie et la section intitulée Mesures de la performance rajustées afférente au Rapport de gestion annuel de 2021 de la Compagnie déposé le 1er février 2022 qui peut être trouvé sur le site SEDAR+ à www.sedarplus.com, sur le site Web de la SEC par EDGAR à www.sec.gov et sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/fr, sous l'onglet Investisseurs, pour obtenir de plus amples renseignements.

(3) Se rapporte à l'acquisition de H&R Transport Limited (« H&R ») et du Groupe TransX (« TransX »). Voir la section intitulée Liquidités et ressources en capitaux, Activités d'investissement afférente au Rapport de gestion annuel de 2021 de la Compagnie déposé le 1er février 2022 qui peut être trouvé sur le site SEDAR+ à www.sedarplus.com, sur le site Web de la SEC par EDGAR à www.sec.gov et sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/fr, sous l'onglet Investisseurs, pour obtenir de plus amples renseignements.

(4) Se rapporte à l'acquisition des actions de l'Iowa Northern Railway Company et au regroupement d'entreprises de Cape Breton & Central Nova Scotia Railway. Voir la Note 4, Acquisitions et regroupements d'entreprises, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2023 de la Compagnie afférente au Rapport de gestion annuel de 2023 de la Compagnie déposé le 31 janvier 2024 qui peut être trouvé sur le site SEDAR+ à www.sedarplus.com, sur le site Web de la SEC par EDGAR à www.sec.gov et sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/fr sous l'onglet Investisseurs, pour obtenir de plus amples renseignements.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR (suite)

RATIO CAPITAUX EMPRUNTÉS RAJUSTÉS/BAIIA RAJUSTÉ EXPRIMÉ SOUS FORME DE MULTIPLE

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté des douze derniers mois. Les capitaux empruntés rajustés sont définis comme la somme de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an telles que déclarées dans les Bilans consolidés de la Compagnie, ainsi que des passifs liés aux contrats de location exploitation, incluant la tranche échéant à moins d'un an, et des régimes de retraite en déficit comptabilisés dans les Bilans consolidés de la Compagnie en raison de la nature de leurs obligations contractuelles et financières qui est semblable à des titres d'emprunt. Le BAIIA rajusté représente le bénéfice net, à l'exclusion des intérêts-débiteurs, de la charge d'impôts sur les bénéfices, de l'amortissement, du coût des contrats de location-exploitation, des autres éléments du produit net des prestations, d'autres produits (pertes) et d'autres éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les capitaux empruntés rajustés et le BAIIA rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées dans le calcul du ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net conformément aux PCGR, tels que déclarés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025, 2024 et 2023, respectivement, aux mesures rajustées indiquées aux présentes, lesquelles ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple, non conforme aux PCGR :

Non audités

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025
Capitaux empruntés¹	12 485 \$	15 429 \$	18 473 \$	20 894 \$	21 206 \$
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins d'un an ²	430	466	415	477	424
Régimes de retraite en déficit ³	447	353	362	350	329
Capitaux empruntés rajustés	13 362 \$	16 248 \$	19 250 \$	21 721 \$	21 959 \$
Bénéfice net ⁴	4 899 \$	5 118 \$	5 625 \$	4 448 \$	4 720 \$
Intérêts débiteurs	610	548	722	891	913
Charge d'impôts sur les bénéfices ⁴	1 443	1 645	863	1 404	1 544
Amortissement	1 598	1 729	1 817	1 892	1 938
Coût des contrats de location-exploitation ⁵	131	142	149	153	160
Autres éléments du produit net des prestations ⁴	(407)	(498)	(479)	(454)	(502)
Autres pertes (produits)	(43)	27	(134)	(42)	(88)
Rajustements :					
Programme de compression de l'effectif ⁶	39	—	—	—	34
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires ⁷	20	22	—	—	—
Frais de consultation relatifs aux questions de regroupements de réseaux ferroviaires ⁸	—	—	—	—	15
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente ⁹	(137)	—	—	78	—
Coûts de transaction ¹⁰	84	—	—	—	—
Frais de résiliation d'une entente de fusion ¹⁰	(886)	—	—	—	—
BAIIA rajusté	7 351 \$	8 733 \$	8 563 \$	8 370 \$	8 734 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (fois)	1,82	1,86	2,25	2,60	2,51

- (1) Représente le montant global de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an telles que présentées dans les Bilans consolidés.
- (2) Représente la valeur actuelle des paiements liés à des contrats de location-exploitation.
- (3) Représente le déficit capitalisé total de tous les régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels les obligations projetées découlant des régimes sont supérieures à l'actif des régimes.
- (4) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Voir les données financières retraitées pour tenir compte du changement de convention comptable de la Compagnie déposées le 9 septembre 2022 qui peuvent être trouvées sur le site SEDAR+ à www.sedarplus.ca, sur le site Web de la SEC par EDGAR à www.sec.gov et sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/fr, sous l'onglet Investisseurs, pour obtenir de plus amples renseignements.

- (5) Représente les coûts des contrats de location-exploitation inscrits aux postes Services acquis et matières et Location de matériel des États consolidés des résultats.
- (6) Se rapporte à des prestations de cessation d'emploi et à des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif comptabilisés au poste Main-d'œuvre et avantages sociaux des États consolidés des résultats.
- (7) Se rapporte à des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires comptabilisés au poste Risques divers et autres des États consolidés des résultats.
- (8) Représente les coûts de consultation liés à l'analyse et à la défense des intérêts pour l'application par le STB des lois antitrusts concernant l'éventuelle fusion entre Union Pacific et Norfolk Southern comptabilisés au quatrième trimestre.
- (9) Se rapporte sur la perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente découlant de l'entente de la Compagnie visant la vente de lignes non essentielles et la perte sur les actifs détenus en vue de la vente, résultant d'une entente visant à transférer la propriété du pont de Québec, situé au Québec (Canada), et les risques et obligations qui y sont associés, au gouvernement du Canada.
- (10) Se rapporte à l'entente de fusion CN-KCS résiliée.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR (suite)

RCI ET RCI RAJUSTÉ

Le RCI et le RCI rajusté sont des mesures utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer l'efficacité de la Compagnie dans l'utilisation des fonds de capital et permettent aux investisseurs d'évaluer les décisions prises par la direction en matière d'exploitation et d'investissement. La Compagnie calcule le RCI en divisant le rendement par le capital investi moyen, qui sont deux mesures non conformes aux PCGR. Le rendement correspond au bénéfice net plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif de la Compagnie. Le capital investi moyen correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture sur les douze derniers mois de la somme de l'avoir total des actionnaires, de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions. La Compagnie calcule le RCI rajusté en divisant le rendement rajusté par le capital investi moyen, qui sont deux mesures non conformes aux PCGR. Le rendement rajusté correspond au bénéfice net rajusté plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif rajusté de la Compagnie. Le rendement, le capital investi moyen, le RCI, le rendement rajusté et le RCI rajusté ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net rajusté au rendement et au rendement rajusté, respectivement, et présente le calcul du capital investi moyen, qui ont été utilisés pour calculer le RCI et le RCI rajusté :

Non audités

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025
Bénéfice net ¹	4 899 \$	5 118 \$	5 625 \$	4 448 \$	4 720 \$
Intérêts débiteurs	610	548	722	891	913
Impôts sur les intérêts débiteurs ²	(139)	(133)	(177)	(214)	(225)
Rendement¹	5 370 \$	5 533 \$	6 170 \$	5 125 \$	5 408 \$
Capital investi moyen	32 673 \$	34 934 \$	36 824 \$	39 605 \$	41 978 \$
RCI (%)	16,4 %	15,8 %	16,8 %	12,9 %	12,9 %
Bénéfice net rajusté ³	4 225 \$	5 134 \$	4 800 \$	4 506 \$	4 756 \$
Intérêts débiteurs	610	548	722	891	913
Moins : Amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais	(97)	–	–	–	–
Impôts sur les intérêts débiteurs moins l'amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais ⁴	(123)	(133)	(177)	(214)	(226)
Rendement rajusté¹	4 615 \$	5 549 \$	5 345 \$	5 183 \$	5 443 \$
Capital investi moyen	32 673 \$	34 934 \$	36 824 \$	39 605 \$	41 978 \$
RCI rajusté (%)¹	14,1 %	15,9 %	14,5 %	13,1 %	13,0 %

(1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été rajustées afin de se conformer au changement de méthode.

(2) Le taux d'imposition effectif pour 2025, défini comme la charge d'impôts sur les bénéfices, soit un pourcentage du bénéfice avant les impôts sur les bénéfices, et utilisé pour calculer les impôts sur les intérêts débiteurs était de 24,6 % (2024 – 24,0 % ; 2022 – 24,3 % ; 2021 – 22,8 %). En raison du taux d'imposition effectif considérablement plus faible de 13,3 % déclaré par la Compagnie en 2023, les impôts sur les intérêts débiteurs pour 2023 ont été calculés au moyen d'un taux d'imposition effectif rajusté de 24,5 %.

(3) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Consulter la section du présent Rapport de gestion intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR – Mesures de la performance rajustées pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

(4) Le taux d'imposition effectif rajusté est une mesure de calcul non conforme aux PCGR définie comme la charge d'impôts sur les bénéfices, déduction faite des rajustements d'impôts, tel qu'il est indiqué à la section intitulée Mesures de la performance rajustées, sous forme de pourcentage du bénéfice avant les impôts sur les bénéfices, déduction faite des rajustements avant impôts, tel qu'il est indiqué à la section intitulée Mesures de la performance rajustées. Cette mesure n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable à une mesure semblable présentée par d'autres sociétés. Le taux d'imposition effectif rajusté utilisé pour calculer les impôts rajustés sur les intérêts débiteurs pour 2025 était de 24,7 % (2024 – 24,0 % ; 2023 – 24,5 % ; 2022 – 24,3 % ; 2021 – 24,0 %).



Personnes-ressources

Jamie Lockwood

Vice-président Relations avec les investisseurs et Projets spéciaux

Jamie.Lockwood@cn.ca

514-399-0052

François Bélanger

Premier directeur principal Relations avec les investisseurs et Développement durable

Francois.Belanger@cn.ca

www.cn.ca/fr/investisseurs

